

REUNION DU 21 AVRIL 2022

Date de convocation : 15 avril 2022

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-et-un avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CÉAUX s'est réuni dans à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Christophe HERNOT, Maire,

Étaient présents : HERNOT Christophe, PAYEN Agnès, DESMONTS Hélène, DAVIS Fanny, HOURDIN Céline, DATIN Claire, FORGET Fabrice, GONZALES Jean, BIGOT Angélique, MURIE André, ENAULT Aurélien, MURIE André

A donné pouvoir :

Absent excusé :

Secrétaire de séance :

Approbation du dernier Conseil Municipal en date du 12 avril 2022 : (nbre de voix)

Le Maire rappelle l'ordre du jour :

2022-04-21-01 : Validation et approbation du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises), autorisation de lancer la consultation des entreprises - travaux de réaménagement et extension du dernier commerce de CEAUX

2022-04-21-01 : Validation et approbation du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises), autorisation de lancer la consultation des entreprises - travaux de réaménagement et extension du dernier commerce de CEAUX

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le dossier de consultation des entreprise (DCE), pour les travaux de restructuration de réaménagement et extension du dernier commerce de CEAUX

Etabli par Mme MABIRE Caroline, Architecte D.P.L.G., Cabinet ARCENO de GRANVILLE, Maire d'œuvre.

Le coût global des travaux est estimé à 240 7890 € HT

Il convient désormais de lancer une consultation pour effectuer le choix des entreprises qui seront en chargées de réaliser les travaux.

Le mode de passation choisi : Marché de travaux passé conformément à l'article 28 du Code des marchés » publics.

Les caractéristiques relatives à la nature des travaux ainsi que les modalités d'exécution sont comprises dans le dossier de consultation des entreprise (DCE) préparé par Mme MABIRE Caroline, Architecte D.P.L.G., Maître d'œuvre. Il est décidé d'allotir le dossier de consultation des entreprises en 08 lots :

- Lot 01 : Démolition – Aménagement Divers – Gros Œuvre
- Lot 02 : Charpente Ossature Bois, Couverture Réfection ardoises, Bac acier et Etanchéité Bardage
- Lot 03 : Menuiserie Extérieures
- Lot 04 : Menuiseries Intérieures, doublages, plâtrerie et comptoir
- Lot 05 : Chape / Carrelage / Faïences
- Lot 06 : Sols PVC Peintures intérieures
- Lot 07 : Plomberie – Chauffage – Traitement d'air
- Lot 08 : Electricité – Courants forts – Courant Faibles

Moyen de publication : Parution dans Ouest-France, La Gazette, par voie dématérialisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide (nbre de voix) :

- D'approuver le dossier de consultation des entreprises relatif au marché de travaux de restructuration, de réaménagement et d'extension du dernier commerce de CEAUX, tel qu'il est présenté par Mme MABIRE Caroline, Architecte D.P.L.G., Maître d'œuvre.
- De lancer le marché de travaux en référence à l'article 28 du code des marchés publics.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

QUESTIONS DIVERSES :

La séance est levée à :